

DU 5/12/83

DECRET N° 83/966 /MAE-SGAE-DAAF-SAP 30-03
du _____/Portant titularisation
et nomination des fonctionnaires Stagiaires
des cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des Services Techniques (Elevage-Génie Rural)
Avancement 1981.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VISAS :

D.F.P.

D.G.B.

D.C.F.

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la Loi 25/80 du 13/11/80 portant amendement de l'article 47 de
la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la Loi 15/62 du 3/2/62 portant Statut Général des fonctionnaires ;
Vu l'Arrêté n°2087/FP du 21/6/58 fixant le règlement sur la solde
des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°60/90/FP du 3/3/60 fixant le Statut commun des ca-
dres de la catégorie A des Services Techniques ;
Vu le Décret n°62/130/MF du 9/5/62 fixant le régime des rémunéra-
tions des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°62/197/FP du 5/7/62 fixant les catégories et hiéran-
chies des cadres créées par la loi 15/62 du 3/2/62 portant Statut Gén-
éral des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°62/198/FP du 5/7/62 relatif à la nomination et à la
révocation des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°63/81/FP du 26/3/63 fixant les conditions dans les-
quelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les
fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
Vu le Décret n°65/170/FP-BE du 25/6/65 réglementant l'avancement
des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°74/470 du 31/12/74 abrogeant et remplaçant les dis-
positions du Décret n°62/196/FP du 5/7/62 fixant les échelonnements in-
diciés des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret n°80/644 du 28/12/80 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres ;
Vu le Rectificatif n°81/016 du 26/1/81 au Décret n°80/644 du 28
Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le Décret n°81/017 du 26/1/81 relatif aux intérim des Membres
du Gouvernement ;
Vu le Décret n°83/320 du 3/5/83 portant nomination d'un Membre du
Conseil des Ministres ;
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Administrative Paritaire
d'avancement en date du 23 Février 1983.

DECRETE :

.../...

Article 1er. - Les fonctionnaires stagiaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture-Elevage-Génie Rural) dont les noms suivent sont titularisés et nommés au 1er échelon de leur grade au titre de l'année 1981 ACC, Néant, indice 830.

A/- AGRICULTURE - INGENIEUR D'AGRICULTURE

Mr... KIBONGUI Jean-Pierre, pc du 15.12.81 (B/Ville)

B/- ELEVAGE - INSPECTEUR-VETERINAIRE

Mr... NKODIA Etienne, pc du 15.12.81 (B/Ville)

C/- GENIE RURAL - INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT RURAL

Mr... BANI Grégoire, pc du 28.10.81 (B/Ville)

Article 2. - Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates indiquées, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué par le besoin sera./-

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage,

Brazzaville, le 5 Décembre 1981

Mariats 377 U A M B E N G A.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossetouba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS:

-JORPC.....1
-SGCH/BC.....2
-DGTFP/DFP.....9
-DGB.....2
-DCF.....2
-MAE.....1
-SGAE.....1
-DAAF/DOS.....16
-D.A.....2
-D.E.....2
-DGRMA.....2
-INTERESSE.....3